

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2251>



Halte aux inégalités de santé !

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : samedi 11 mai 2024

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Les inégalités socio-économiques de santé perdurent : à partir de 35 ans, les hommes cadres vivent en moyenne six ans de plus que les ouvriers, et cet écart est de trois ans chez les femmes ! Si cela est dû majoritairement aux déterminants de santé, aux conditions de vie et de travail, les difficultés d'accès aux soins renforcent ces inégalités !

Des mesures d'urgence s'imposent :

- ▶ supprimer tous les Restes À Charge (RAC) : franchises, forfaits et ticket modérateur.
- ▶ supprimer tous les autres frais induits : dépassements d'honoraires (fin du secteur 2), délais de carence pour les congés maladie, parkings payants dans les établissements de santé.

[-] mieux prendre en compte les aides aux Affections de Longues Durée (ALD), aux déplacements sanitaires, aux aidants.

[-] améliorer et développer une santé de proximité pour limiter les frais et les dangers liés à l'explosion des déplacements : créer partout une santé de premier recours notamment avec les centres de santé à but non lucratif. maintenir, développer et améliorer tous les services hospitaliers.

Et que fait le gouvernement : le contraire en appliquant à la lettre l'objectif de réduction des budgets publics. Après le doublement des franchises, il voudrait s'en prendre aux ALD, aux arrêts de travail ... sans parler de la taxe lapin ! Alors qu'il faudrait aller vers la prise en charge des soins à 100 % par la sécurité sociale, il organise des transferts vers les complémentaires dont les tarifs explosent ! Les services hospitaliers de proximité ferment (maternité, urgences en particulier) obligeant à des déplacements coûteux et aboutissant au renoncement aux soins !

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité est partie prenante de la pétition lancée par Convergence des Services Publics « En finir avec les restes à charge pour les malades ! » et appelle ses comités à développer les initiatives de promotion de cette pétition en lien avec les autres organisations partenaires de Convergence.